

Formulaire de demande de remboursement ou d'échange des titres-services papier pour les utilisateurs

A renvoyer par courrier à :
Sodexo, Cellule Titres-Services, rue Charles Lemaire, 1 à 1160 Bruxelles

Nom : _____
Prénom : _____
N°d'utilisateur : _____ (Numéro de référence à 12 chiffres)
Adresse : _____
Code postal : _____ **Localité :** _____

Cochez ce qui convient

DEMANDE DE REMBOURSEMENT DES TITRES-SERVICES

Je joins en annexe le volet droit de (nombre) titres-services non utilisés et encore valables et demande le remboursement de leur valeur, diminuée des frais administratifs (**€ 0,25 TVAC** par commande), sur le **compte n°** au nom de.....

- Les titres-services obtenus dans le cadre de l'aide à la maternité ne sont pas remboursables.
- Si mes titres-services encore valables ont été achetés durant l'année en cours : Sodexo remboursera les titres-services diminués de **€ 0,25 TVAC** par commande pour les frais administratifs.
- Si mes titres-services encore valables ont été achetés durant l'année précédente : Sodexo remboursera le titre-service à raison de 70 % de sa valeur d'achat, diminuée de **€ 0,25 TVAC** par commande pour les frais administratifs.

DEMANDE D'ÉCHANGE DES TITRES-SERVICES PAPIER CONTRE DES TITRES-SERVICES PAPIER

J'envoie en annexe les volets droits de..... (nombre) titres-services électroniques non utilisés et encore valables. J'indique la date à laquelle mes titres-services ont été commandés : Les titres Sodexo achetés avant le 1^{er} mai 2008 (titres Sodexo ayant une valeur de 6,70 €) peuvent encore être échangés jusqu'à 6 mois après leur date de validité. Les titres-services achetés à partir du 1^{er} mai 2008 (valeur de 7 €) ne peuvent plus être échangés après leur date d'échéance.

Je paye les frais d'échange qui s'élèveront à **€ 0,25 TVAC** par titre-service (ainsi que la différence de prix en cas d'augmentation de la valeur du chèque).

- Après réception de la demande d'échange, Sodexo se chargera d'envoyer un bulletin de virement couvrant les frais d'échange.
- Le paiement devra être effectué dans le mois.
- Les nouveaux titres-services seront remis à la Poste dans un délai de 4 jours ouvrables à partir du paiement.
- La validité des nouveaux titres-services sera de 8 mois.

DEMANDE D'ÉCHANGE DES TITRES-SERVICES PAPIERS CONTRE DES TITRES-SERVICES ELECTRONIQUES

J'envoie en annexe les volets droits de (nombre) titres-services non utilisés et encore valables. J'indique la date à laquelle mes titres-services ont été commandés : La différence de prix en cas d'augmentation de la valeur du chèque me sera également facturée. Les titres Sodexo achetés avant le 1^{er} mai 2008 (titres Sodexo ayant une valeur de 6,70 €) peuvent encore être échangés jusque 6 mois après leur date de validité. Les titres-services achetés à partir du 1^{er} mai 2008 (valeur de 7 €) ne peuvent plus être échangés après leur date d'échéance.

- Je change mon profil via l'extranet sécurisé : **www.titres-services-sodexo.be**
Attention mes commandes futures seront automatiquement prises en compte pour des titres-services électroniques.
- L'échange des mes titres-services papier contre des titres-services électroniques est gratuit (je paie uniquement la différence de prix en cas d'augmentation de la valeur du chèque).
- Les nouveaux titres-services électroniques seront mis à disposition dès encodage de ma demande.
- La validité des nouveaux titres-services sera de 8 mois.

PRÉCISIONS OU AUTRES PROBLÈMES

.....

« Lu et Approuvé », je date et je signe :, le/...../200.....

Signature de l'utilisateur :

Vos déclarations sont traitées et conservées dans des fichiers informatiques. Elles donnent lieu au droit d'accès et de rectification prévu par la loi du 8/12/92 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel. Vous pouvez obtenir plus d'informations à ce sujet auprès du registre public (Commission de la Protection de la Vie Privée, Service Public Fédéral Justice, Boulevard de Waterloo 115, 1000 Bruxelles).